

Réunion plénière du 26 septembre 2012

Relevé de décisions

Version	Date	Modifications apportées	Diffusion
Version 1	02/10/2012	Première rédaction par P.Werny	Membres du secrétariat
Version 2	03/10/2012	Relecture du secrétariat JLD	Membres du bureau
Version 3	05/10/2012	Relecture du bureau	Membres du comité
Version 4	15/10/2012	F. Thomas Directive Inondation	Intranet-Internet

Présents

110001100	
Présidents	Invités
Jean Bruneau – MEDDE – CGEDD	Benoit David – MEDDE CGDD/DRI/MIG
Laurent Pavard – MAAF – CGAAER	Muriel Malleret – DRAAF Aquitaine SRISE
	Marie-Odile Simonot – DRAAF Bourgogne SRISE
Comité	Jean-Philippe Pene – MEDDE DGPR
Francis Merrien – MEDDE CGDD/DRI – Chef de la MIG	Florian Thomas – IGN Conseil
François Salgé – MEDDE DGALN – Chargé de mission	Secrétariat
Michel Faure – DREAL PACA	Bernard Allouche – MEDDE CERTU/GNSI
Nicolas Marchand – MEDDE SG/SPSSI	Jean-Loup Delaveau – MEDDE CERTU/GNSI
Gilles Guillouet – MEDDE CPII/DO Sud-Ouest – CMSIG	Michel Collot – MAAF DGAL
Christophe Rousson – MAAF SG/SM/SDSI/CERI Chef du DIG	Pierre Werny – MEDDE CERTU/GNSI

Excusés

Edith Vidal – DRAAF Picardie		
Olivier Morzelle – DDT de Seine-Maritime		
Marc Tisseire – DDT du Tarn et Garonne		
Joël Tignon – Conseil Régional Nord Pas-de-Calais		
Claude Soussan – MEDDE SG/SPSSI représenté par Nicolas Marchand		
Marc Léobet – MEDDE CGDD/DRI/MIG		

Ordre du jour

- 1. Approbation du relevé de décisions du 13 juin 2012
- 2. Thésaurus COVADIS
- 3. Standards soumis à validation
 - Réseau des routes à grande circulation (RGC)
 - Directive inondation
- 4. Standards à l'étude
- 5. Actions de communication et travail collaboratif
 - Enquête sur l'action de la COVADIS
 - Expérimentation de travail collaboratif sur le thème « Zone d'activités économiques »
 - Site internet

Documents associés

Les diaporamas et documents de travail présentés en réunion sont consultables en ligne dans la rubrique COVADIS du portail Géoinformations

http://geoinformations.metier.i2/covadis-du-26-septembre-2012-a2288.html

Relevé de décisions

1 Approbation du relevé de décision du 13 juin 2012

Le relevé de décisions de la précédente session plénière de la COVADIS est validé en séance. Suite au départ de Jean Bourcet, la co-présidence de la COVADIS est désormais assurée par Laurent Pavard, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, membre du CGAAER.

2 Thésaurus COVADIS

La mission d'information géographique a établi le constat suivant :

- les outils actuels de recherche dans les catalogues de données géographiques ne permettent pas de trouver facilement l'information recherchée;
- il semble difficile de définir, pour la constitution de Géo-IDE, une structuration arborescente unique des données comme celle définie actuellement dans le GéoRépertoire ;
- la mise en œuvre de la directive Inspire impose de gérer plus rigoureusement les mots-clés associés aux données.

Elle propose donc pour ne pas alourdir le travail d'indexation des administrateurs de données des services de mettre en place un thésaurus. Ce thésaurus appelé thésaurus COVADIS sera composé des quatre micro-thésaurus suivants reprenant les noms

- d'objets géographiques définis réglementairement (c'est à dire par un décret, une loi, un texte de l'UE ou une convention internationale) : PLU, réserve naturelle ...
- d'objets géographiques statistiques définis par l'INSEE ou un service statistique d'un ministère : « petite région agricole ».
- d'objets géographiques utilisés par les services, relevant d'Inspire et n'appartenant pas aux 2 premiers micro-thésaurus
- des politiques publiques regroupant un certain nombre d'objets géographiques qui n'auront pas été retenus dans les 3 premiers micro-thésaurus.

Ce thésaurus sera constitué et mis à jour par un groupe de travail animé par la MIG et représentatif de toutes les composantes du ministère (DREAL, DTT, autres services déconcentrés, SOES, administration centrale, documentation, COVADIS, PNE-IG et CMSIG). Ce thésaurus prendra en compte les différents thésaurus déjà existants dans la sphère publique : Eurovoc (Etalab), agrovoc (MAAF), thésaurus IFEN ...

La COVADIS aura en charge la validation du thésaurus mais n'en assurera pas son administration technique qui pourrait être déléguée au service documentation du SOES ou du Secrétariat Général.

3 Standards soumis à validation

Réseau des routes à grande circulation (RGC)

Le standard présenté en COVADIS en mars 2012 a été complété suite à la demande du comité par une proposition de représentation graphique normalisée et a fait l'objet cet été d'un appel à commentaires qui n'a recueilli qu'un nombre faible de contributions (7). Un ajout d'informations concernant les tronçons RGC retenus au titre des transports exceptionnels a été demandé par plusieurs utilisateurs mais n'est pas souhaitable dans la mesure où les données RGC et transports exceptionnels ont un cycle de mise à jour distinct.

François Salgé fait remarquer que les itinéraires RGC sont générateurs d'une certaine forme de

servitude, lien qu'il faut étudier au niveau du standard Servitudes d'Utilité Publique.

Décision n° COVADIS 201209 01

La COVADIS valide le standard réseau des routes à grande circulation dans sa version 1.0

Les données relatives au RGC à grande échelle ont été produites par le CETE Méditerranée cet été.

Directive inondation

Ce standard, mis en œuvre en amont de la production de données par les services, a été élaboré conjointement par IGN Conseil et par la COVADIS. Ce fonctionnement innovant a permis de produire un standard dans des délais et des charges contraintes.

Florian THOMAS (IGN Conseil) présente les évolutions apportées au standard depuis mars 2012 : ont été clarifiés les relations avec les travaux du Sandre, la définition des identifiants et la description des enjeux retenus.

Jean Philippe PENE (DGPR) rappelle le contenu de la circulaire du 16 juillet 2012 qui précise l'organisation qui devra être mise en place en matière d'acteurs et de méthodologie pour produire ces données relativement complexes ; chaque TRI donne lieu a un SIG à part entière dont les données pourront être diffusées localement via Carmen et intégrées au sein du portail national GéoRisques. L'accompagnement du standard sera assuré par la DGPR.

Le résultat de l'appel à commentaires organisé entre avril et juin (38 contributions recueillies) est disponible sur le <u>site intranet</u> de la COVADIS.

Décision n° COVADIS 201209 02

La COVADIS valide le standard « Directive inondation » dans sa version 1.0

4 Standards à l'étude

Epidémio-surveillance végétale

L'approche générique qui a été adopté a permis de reprendre le problème dans sa globalité et d'identifier l'ensemble des besoins (connaissance des parcelles atteintes, mise en place et suivi des mesures de lutte, compatibilité avec INSPIRE). Le modèle à mettre à place se doit d'être souple et évolutif car les arrêtés concernant les mesures de lutte peuvent changer chaque année. Chacun des phénomènes étudiés ayant également des caractéristiques spécifiques, il sera proposé un géostandard par cas traité. Les premiers standards portant sur la chrysomèle du maïs, la flavescence dorée de la vigne et la sharka du prunus seront soumis à examen début 2013.

Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE)

La modélisation des concepts constitutifs du SRCE est finalisée à 90 %, il reste à examiner les relations avec le SI eau et à clarifier la définition de certains attributs. Dans la mesure où tous les SRCE doivent être adoptés pour le 1er janvier 2013, ce modèle fait déjà l'objet d'une consultation informelle au sein de certaines DREAL et certains conseils régionaux. Le projet de géostandard devrait s'achever en décembre pour une présentation en COVADIS en janvier prochain.

Espaces naturels protégés (ENP)

Un des principaux enjeux du standard « Espaces Naturels Protégés » est de faciliter les échanges entre les différents acteurs nationaux (principalement Muséum National d'Histoire Naturel, DREAL et DDT) et de clarifier les rôles de chacun en matière de production et de publication des données. On s'intéressera également aux règles de transformation des données ENP vers INSPIRE dans la mesure où ces données dépendent de l'annexe I. Ce standard devrait être présenté lors de la prochaine plénière. Il est rappelé que les données NATURA 2000 sont hors du périmètre du standard.

5 Actions de communication et travail collaboratif

Enquête sur l'action de la COVADIS

Le principe d'une enquête sur l'action de la COVADIS a été présenté lors des journées nationales du réseau géomatique qui se sont tenues en juillet dernier. Une trame d'enquête portant sur les géostandards, leur contenu, leur compréhension et l'accompagnement qui en est fait a été proposée aux CMSIG qui doivent maintenant recueillir les avis des services de leur zone d'action. Le secrétariat de la COVADIS analysera les réponses obtenues courant décembre.

Expérimentation de travail collaboratif sur le thème « Zones d'activités économiques »

La plate-forme d'échanges sur la thématique « Zone d'activités économiques » a été mise en place au début de l'été ; cinq services (DDT du Rhône, DDT du Tarn, DDT de l'Yonne, DDT des Vosges et DREAL Haute Normandie) ont fait un retour d'expérience sur les pratiques mises en place sur leur territoire. Les contributions sont attendues jusqu'en décembre, date à laquelle un premier bilan sera établi.

Site Internet

La publication des standards de la COVADIS se fait actuellement par le biais

- du site internet du CNIG à la rubrique « Techniques : Les géostandard de la Covadis »
- du portail intranet « Géoinformations » à la rubrique « Grands dossiers : La Covadis »

L'utilisation du portail du CNIG comme vecteur de communication internet apparaît comme peu satisfaisante du fait d'une part de la complexité technique de l'outil de publication, de sa fragilité (site plusieurs fois indisponible cet été, absence de webmestre) et d'autre part de la visibilité insuffisante de la rubrique COVADIS au sein du site.

Le secrétariat de la COVADIS propose d'assurer la diffusion internet des géostandards via le nouveau site du CERTU (en cours de refonte). Cette solution offrira une plus grande visibilité aux travaux de la COVADIS (accès direct au niveau de la page d'accueil, mise en place d'un flux RSS, site ayant une forte audience auprès des collectivités locales), facilitera le travail de publication et permettra d'assurer une plus grande cohérence entre publication internet et intranet (portail « GéoInformations »). La rubrique COVADIS du CNIG sera redirigée vers le site CERTU.

Décision n° COVADIS 201209 03

Le comité COVADIS valide le principe d'un hébergement du site internet COVADIS au sein du site du CERTU en lieu et place du site du CNIG. Les modalités de ce transfert (date de mise en production, lien avec le site intranet « Géoinformations ») seront précisées ultérieurement.

Prochaine réunion plénière le **28 novembre 2012** de 10h00 à 13h00 au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie Tour Voltaire (Salle 03.35) – La Défense